CONTENTIEUX FINANCIER ENTRE L'ALGÉRIE ET LES HÔPITAUX DE PARIS

Le directeur de la CNAS en France

Le différend opposant la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) est-il définitivement réglé ? Le séjour en France, depuis le 23 février dernier, d'une délégation de la Cnas conduite par son directeur général a de nouveau relancé le débat sur la question.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Selon des indiscrétions, «le contentieux financier» opposant les deux parties n'est toujours pas réglé. C'est ce qu'expliquent nos sources, précisant au passage que le déplacement parisien des responsables de la Cnas a eu lieu dans des conditions «d'urgence». Et pourtant, lors de sa dernière sortie médiatique sur la question, le docteur Tidjani Hassan Heddam a indiqué que «toutes les factures ont été réglées», tout en reconnaissant cependant qu'il existe un petit contentieux».

Et pour revenir à ce qu'il appelle «petit contentieux», qui, selon lui, «est en voie de règlement», le premier responsable de la Cnas a cité des cas spécifiques, tel un «malade qui bénéficie d'une prise en charge d'un mois, et reste 3 mois à l'hôpital, ou un autre, dont la prise en charge débute le premier décembre et se termine le 31 de ce mois, et qui entame les soins à l'avance, d'autres présentent le document de prise en charge pendant deux ou trois ans...».

Toutefois, il fera savoir que le règlement de ce «différend» se fait en toute transparence, rigueur et objectivité. Il y a quelques mois, la Cnas et par voie de presse, a indiqué que «la Cnas, en tant qu'organisme officiel responsable de la couverture financière des frais d'hospitalisation des citoyens algériens bénéficiaires de décisions de transfert pour soins à l'étranger, délivrées par la commission médicale nationale, honore, dans le cadre de ses relations conventionnelles, l'ensemble de ses engagements auprès des structures hospitalières françaises d'accueil». Dès lors, une question se pose d'elle-même : qu'est-ce qui a motivé ce déplacement d'urgence d'une délégation de la Cnas en France ? La partie algérienne conteste-t-elle le montant de la facture avancée par son vis-à-vis français ? Une chose est certaine, du côté de la Cnas, on reste convaincu de la justesse des actions entreprises auprès de la partie française pour le «règlement de ce dossier».

Photos : DR

Les responsables de la Cnas affirment honorer l'ensemble de leurs engagements.

Et d'ajouter : «La Cnas ne peut, en aucune manière, assumer financièrement les frais occasionnés par des soins prodigués à des personnes non munies d'engagements de prise en charge délivrés préalablement à leur départ.» Pour rappel, en juillet dernier et d'après un bilan rendu public par l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), la dette accumulée par les pays étrangers auprès de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris avoisinerait les 120 millions d'euros. Selon la même source, parmi les pays les plus redevables, l'Algérie arrive largement en tête, avec 31,6 millions d'euros. Elle est suivie par le Maroc (11 millions), les Etats-Unis (5,7 millions), la Belgique (4,9 millions), la Tunisie (4,7 millions) et l'Italie (4,1 millions).

De 2010 à 2014, le nombre de séjours liés à l'accueil de patients domiciliés à l'étranger a par ailleurs augmenté de 9,8%, avec, en 2014, des séjours plus nombreux pour l'Algérie, le Maroc, l'Italie et le Koweït.

Face à cette situation, la partie française avait décidé qu'à compter de septembre, les patients ou organismes étrangers devront payer d'avance, selon un devis calculé sur le tarif d'une journée majoré de 30%, les frais d'une intervention programmée. Sans quoi ils ne seront pas pris en charge.

A. B.

INDUSTRIE AUTOMOBILE ET SOUS-TRAITANCE EN ALGÉRIE

Les Français mènent les débats !

La 10e édition du Salon de l'après-vente et des services pour l'automobile a ouvert ses portes hier lundi pour se poursuivre jusqu'au 3 mars prochain. Un rendez-vous attendu des professionnels et qui intervient dans une conjoncture particulièrement complexe traversée par le secteur avec la volonté des pouvoirs publics de régenter et développer une industrie automobile nationale ainsi qu'une filière mécanique où les sous-traitants auront à jouer un rôle de premier plan.

Aussi, le salon Equip Auto Algeria entend apporter sa contribution dans l'émergence de cette activité en offrant l'occasion aux 350 entreprises exposantes dont 80% étrangères (20 pays) de prospecter les opportunités locales et d'initier d'éventuels partenariats pour la production localement de la pièce de rechange et autres composants nécessaires à la viabilité et la rentabilité de l'activité montage de véhicules.

Et dès les premières heures de son ouverture, le salon a vu affluer de nombreux professionnels avec des objectifs de partenariat précis et des exigences de niveau élevé dans le domaine de la réparation maintenance et de tous les services liés à l'activité automobile.

De la viabilité de l'industrie automobile

Parallèlement à cette exposition, des tables rondes ont été organisées et animées par des journalistes… français dépêchés spécialement pour l'événement et qui ont offert le micro à d'autres intervenants français pour disserter sur le marché algérien, ses enjeux, ses forces et ses faiblesses, les atouts de l'industrie automobile naissante, le marché de l'occasion et même le comportement du consommateur local.

Une aberration relevée en tout état de cause par les journalistes algériens invités pour la couverture. Ceci dit, la table a été heureusement rehaussée par la présence d'acteurs importants dans le secteur de l'automobile en Algérie, en l'occurrence Sofiane Ben Omrane, directeur général adjoint du groupe Ival, de Guillaume Josselin, directeur général de Renault Algérie, de Mourad Oulmi, P-dg de Sovac, de Amar Agadir, directeur de l'investissement au ministère de l'Industrie, et de Azziouz Laïb, directeur général de la Bourse de la sous-traitance.

De son côté, le représentant du ministère de l'Industrie rappelle la batterie de textes législatifs et des mesures incitatives pour encourager l'émergence d'une industrie automobile nationale et qui figure, dira-t-il, en bonne place dans les priorités de l'Etat pour les années à venir. Ce sont notamment la durée d'exonération qui passe de 3 à 5 années et de la bonification des taux d'intérêt à 3%.

Pour le DG de Renault Algérie, l'objectif du constructeur au losange est de consolider et pérenniser l'activité de montage qui a été lancée en 2013 dans la région d'Oran avec un taux d'intégration qui passera progressivement de 20%, actuellement, à 30% à fin 2016 et à 40% dans les années à venir.

Guillaume Josselin affirmera que la production de l'usine qui a été de l'ordre de 20 000 en 2015, atteindra 40 000 modèles de type Symbol à la fin de l'année en cours. Une production qu'il qualifiera d'«amortisseur» dès lors qu'elle permet à la filiale de réduire les incidences de la crise actuelle que subit l'ensemble des concessionnaires automobiles installés en Algérie.

Objectif, viabilité et rentabilité de l'activité montage de véhicules.

Une production salutaire qui permet de maintenir l'activité de la succursale et de son réseau d'agents agréés et surtout préserver des emplois.

Des projets et des retards en perspective

C'est loin d'être le cas du groupe Sovac, représentant du géant allemand Volkswagen, dont le premier responsable fait état de compression d'effectif et de fermeture de concessions à l'intérieur du pays, tout en avouant : «On ne fait rien, on ne vend plus depuis deux mois.»

Mourad Oulmi évoquera aussi le projet d'usine d'assemblage annoncé récemment en partenariat avec le constructeur et qui daterait, selon lui, depuis plus d'une année. Il précisera, toutefois, qu'il est nécessaire de développer en parallèle une industrie mécanique pour la production localement de pièces de rechange et composants de la voiture et qui demeure «la seule condition pour le succès de la filière automobile».

Dans cette perspective, il demande le bénéfice pour les investisseurs dans ce domaine des mêmes avantages que pour les projets d'assemblage de voitures.

Le représentant de la société Ival, qui commercialise les véhicules utilitaires de marque Iveco et Fiat Professionnal, revient sur le projet initié avec le partenariat du constructeur italien dans la wilaya de Bouira et qui, contrairement à ce qui a été annoncé précédemment, n'est pas encore lancé et qu'il attend toujours les autorisations des autorités concernées.

La sortie du premier véhicule monté à Bouira serait du coup reportée. Des démarches ont été, selon Sofiane Ben Omrane, engagées pour une mise à niveau des process de production chez les sous-traitants locaux retenus dans le cadre de ce projet. D'autres thèmes sont au programme de ces séances, comme le service après-vente et le marché de l'occasion.

B. Bellil

PIÈCE DE RECHANGE CONTREFAITE

L'AC2A tire la sonnette d'alarme

Le P-dg de Sovac et vice-président de l'Association des concessionnaires automobiles (AC2A) «tire la sonnette d'alarme» sur la gabegie qui caractérise actuellement l'importation de la pièce de rechange «ouverte à tous les dépassements et qui consommerait autant de devises que l'importation des voitures». Il soulignera particulièrement le recours exagéré de certains importateurs à la pièce de rechange contrefaite et les dangers qu'elle fait planer sur la sécurité des citoyens. Pour Mourad Oulmi, «c'est une concurrence déloyale que l'AC2A dénonce fermement».

A signaler que les importations de la pièce de rechange n'ont pas été suspendues par les pouvoirs publics.

B. B.